

Bibliothèque numérique

medic@

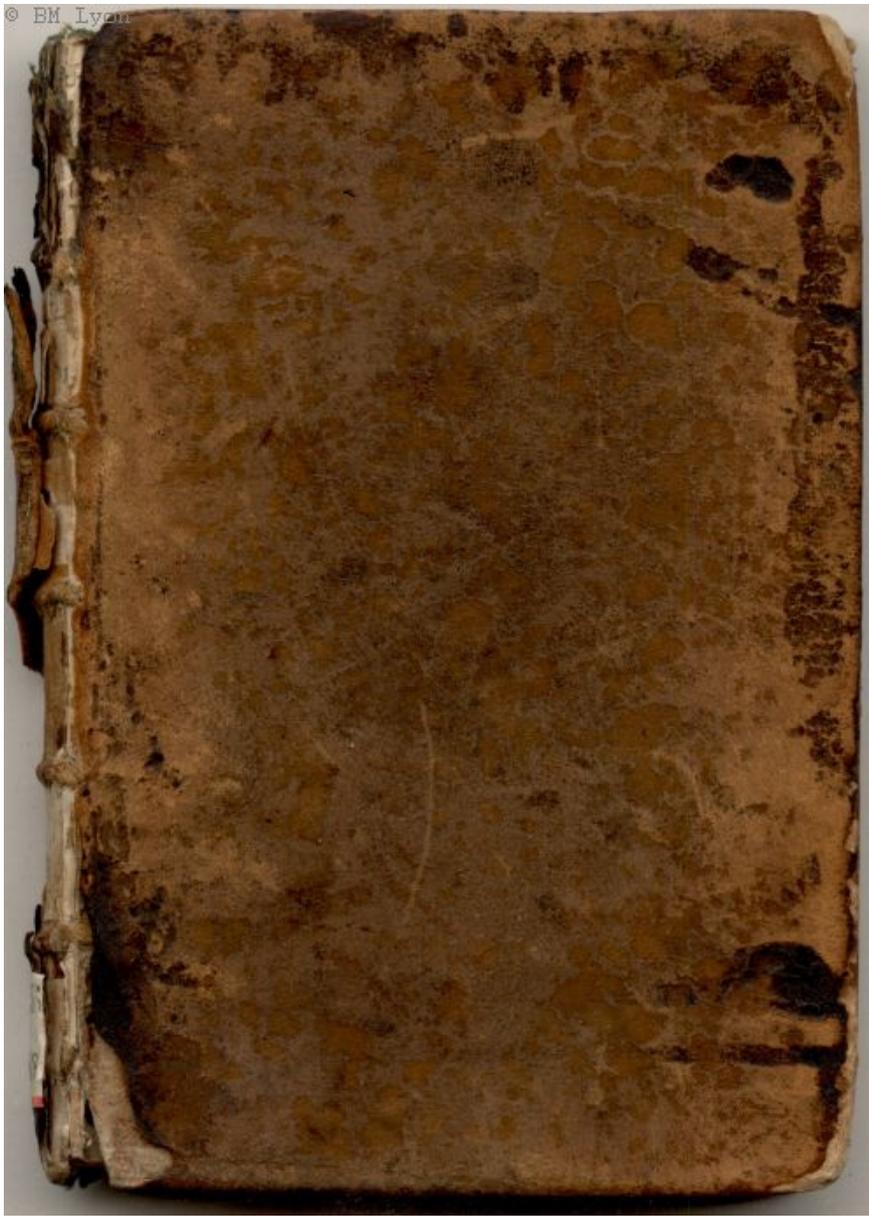
Chrestian, Guillaume / Hippocrate.
Livre d'Hippocrates de la geniture de l'homme, traduit de Grec et mis en François par Guillaume Chrestian, medecin ordinaire du Roy et de messeigneurs ses enfants

Paris, Guillaume Morel, 1559.

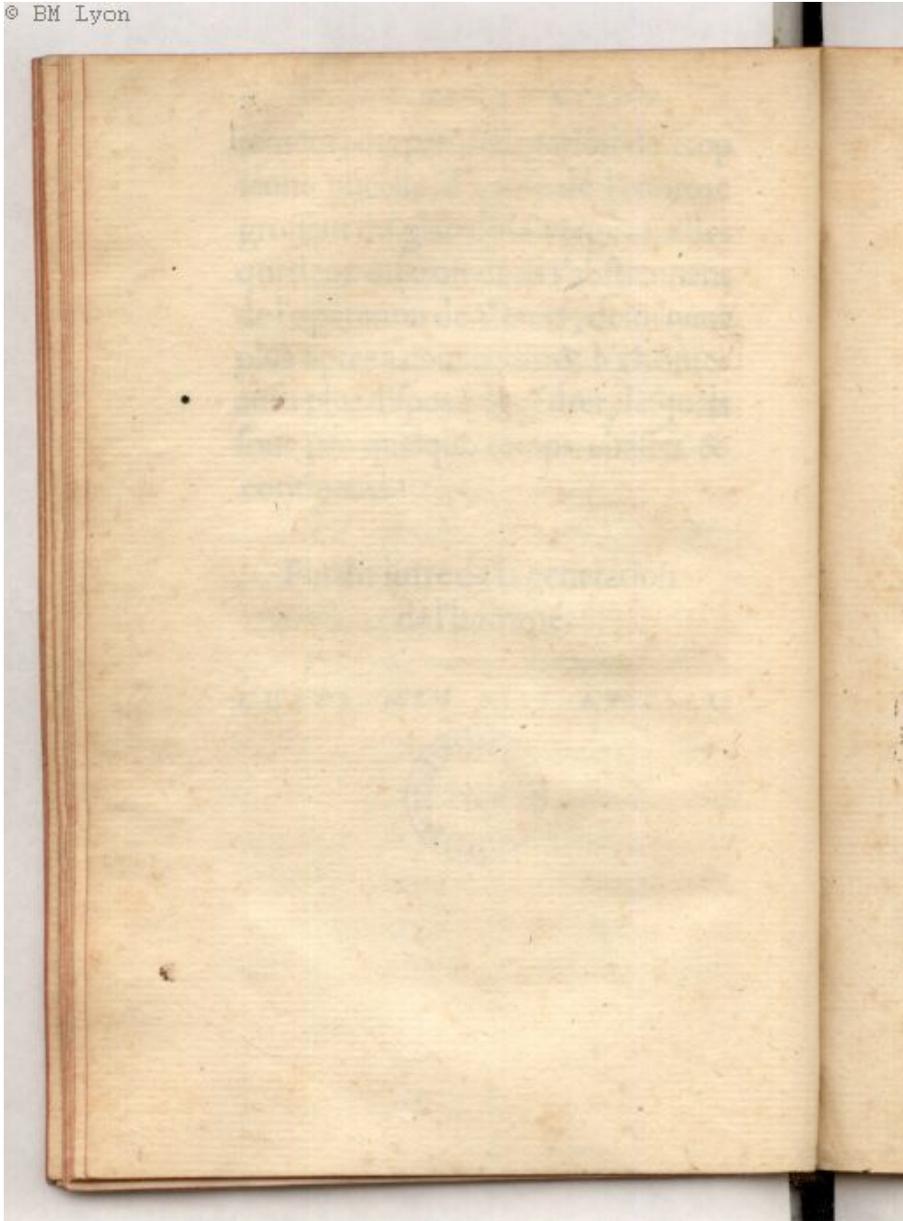
Cote : Bibliothèque municipale Lyon RES 341957



Ouvrage mis en ligne avec l'aimable autorisation de la
Bibliothèque municipale de Lyon
Adresse permanente : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?extbmlyon341957>







LIVRE 341957
D'HIPPOCRATES,
DE LA GENITVRE DE
l'homme, traduit de Grec & mis en François
par Guillaume Chrestian, medecin ordinaire du
Roy & de messeigneurs ses enfans.



N. p. a
l'alpha

A PARIS, M. D. LIX,
Chez Guillaume Morel, impri-
meur du roy.

AVEC PRIVILEGE.

PAR privilege du Roy, Il est permis & octroyé à
 Maître Guillaume Chrestian medecin ordinaire dudit sei-
 gneur & de messeigneurs ses enfans, qu'il puisse & luy soit
 loisible par tels maîtres imprimeurs qu'il voudra, imprimer
 ou faire imprimer, mettre & exposer en vente, trois livres ou
 traictez de medecine, traduictz & mis en Francoi par ledict
 Chrestian, qui sont intitulez, l'un de la Generatiõ de l'homme,
 & vn autre des Mois des femmes, iadis cõposez en Latin par
 feu maître Jacques Syluius, & vn autre liure d'Hippocrates
 de la Geniture: & ce durant le temps & terme de neuf ans à
 commècer du iour que sera faicte & parfaicte la premiere im-
 pression de chacun desdicts œuures & traictez. Sans ce que
 pendant ledict tẽps de neuf ans, aucuns libraires, imprimeurs,
 ou autres quels qu'ils soyent se puissent ingerer iceulx im-
 primer ou faire imprimer, ne exposer en vente en quelque facon
 & maniere que ce soit, sans le vouloir & consentement dudit
 Chrestian: & ce sur peine de confiscation desdicts liures &
 d'amende arbitraire enuers ledict seigneur & ledict Chrestian,
 comme plus à plain est contenu es lettres de ce, donnez a Paris
 l'vniẽsme iour de Feburier l'an de grace mil cinq cens cin-
 quantehuiet. Par le conseil. Signées Decourlay & scel-
 lées de cire iaulne.

A V T R E S H A V L T

ET TRESMAGNANIME ROY
 Daulphin, François de Valloys, premier filz du
 treschrestien Roy de France, Henry second de ce
 nom, Guillaume Chrestian son treshumble serui-
 teur medecin, supplie estre donné salut, & perpe-
 tuelle felicité.



N T R E toutes les
 autres choses de ce
 monde qui appar-
 tiennét à l'exorna-
 tion & embellisse-
 ment de l'Vniuers, tresuertueux Roy
 Daulphin, Ocellus Lucanus philo-
 sophe Grec, en vn sié petit liure, De
 la nature de l'Vniuers, parlant de la
 mutuelle generation des hommes,
 qui continuent se faiét par les hó-
 mes, & comment, & de quels hom-
 mes elle doit estre droictement &
 legitimement procurée, nous ensci-

E 2

gne premierement à cōgnoistre que nous allions au sacré mariage, non pour la volupté & plaisir (qui toutesfoys n'ē peult estre absent) mais principalement pour la saincte procreation des enfans. Car les vertus, dict il, & les instruments & desirs que la prouidence diuine ha donnez aux hommes pour la cōgrefsion, ne sont point donnez pour le plaisir seulement, mais pour la perpetuelle conseruation & permanence de l'espece. Et pource qu'il n'estoit pas possible que l'hōme nay mortel fust participant de la vie diuine, veu que l'eternité de son genre perit, dieu ha supply ce default singulieremēt en chascun, par ceste cōtinue & perpetuelle generation. Il fault donc premierement obseruer cecy, cōme il escript,

que le coit n'est point totalement pour la volupté, mais que au regard del'Vniuers ha esté telle ordonnāce faiete à l'hōme, que veu qu'il est vne partie non seulement de maison, famille, & cité, mais ausi du monde, il doibt supplir & reparer quelconque chose qui de celles perit & prend fin, au moins s'il ne veult estre estimé de ferteur de sa race & maison, & de la societé ciuile & diuine. Car ceux qui entierement vsent autrement de coit que pour la procreation des enfants, font tort & iniure aux tresexcellētes societez. Et s'il aduient que tels hommes avec impetuosité & incontinece engendrent des enfants, ils seront vicieux & miserables, odieux & detestables aux dieux, aux esprits demons, aux hōmes, & familles. Ayant

E 3

donc premedité ces choses, il ne fault point, dict il, vser de coit, ainsi que les bestes brutes, mais en estimant que ce soit vne chose necessaire & bõne. Laquelle certes tous gens de bien estiment estre necessaire & bonne, nõ seulement à fin que les familles soiēt accreues d'une grande multitude d'hommes, & que la plus part de la terre en soit réplie (car l'homme est le plus mansuet, plus gratieux & le meilleur de tous les animaux) mais aussi, qui est le principal, à fin qu'elle soit habitée & cultiuée de bons & vertueux hommes. Il aduient donc que plusieurs errent grandemēt qui font des mariages, nõ pas selon leurs estats & fortunes, ne pour le bien de la republique, mais ayants plustost esgard aux richesses, & à la grandeur

des lignées, veu que pour vne belle
& ieune femme ils espouſent ſouuēt
vne decrepite, ou vne autre diffor-
me: & pour vne paisible & pareille,
ils en prennent vne fort riche & de
hault lieu. Dond pour concorde ils
s'acquierent diſcorde, & pour amitié
hayne, en debattant entre eux de leur
principauté. Car celle qui ſurmonte
en richesses, nobleſſe, & amys, veult
contre la loy de nature dominer à
ſon mary: mais le mary à bon droit
debattant, & voulant eſtre premier,
& non ſecond, ne peult atteindre à
cōmander. Dond il aduient que non
ſeulement les familles, mais auſſi les
citez deuiēnt miſerables. Or pour
ſommairement parler, il fault retran-
cher toutes les generatiōs qui ſe font
contre nature, comme avec mere,

filles, sœur, en lieu sacré et descouvert,
& celles qui ne se peuuent faire sans
cōtumelie & iniure: mais permectre
& laisser celles qui avec modestie se
font selon nature, pour la saincte &
legitime procreation des enfants, v-
sant de viure salubre & moderé sans
quelconque perturbation qui blesse
la santé du corps & de l'esprit, en
aage robuste & idoyne, & en ayant
l'entendement sain & en repos. Car
les plantes & animaux imparfaicts
ne sont point encores fertilles, mais
ont besoing de suffisant temps pour
leur fecondité à ce qu'ils puissent au
temps de leur perfectiō porter bon-
nes semences & bons fruiets. Il fault
donc en toute diligēce asseoir ce fon-
dement, à fin de procreer de tres-
beaux enfants, & les tresbien nourrir

quand ils font nais. Car ce n'est pas chose raisonnable (diēt le mesme auteur) que ceux qui sont amateurs de beaux & bons cheuaux, chiens, & oyseaux, mettent toute leur estude à en auoir de la plus belle & meilleure race qu'ils puissent choisir, ayāts soing & esgard comment, & quand, & de quels, ils les facent coupler, de peur que temerairement ils ne soient engendrez laids ou mauvais. Et que neantmoins les hommes au contraire n'eussent aucun esgard ne entente à la bonne generation de leurs enfans, & qu'ils les engendrasent vulgairement sans consideration & sans les biē faire nourrir & instituer apres leur naissance. Car si ces choses sont negligēes, elles sont cause de tout vice & iniquité, & si rēdent les enfans

E s

semblables aux brutes, non genereux
ne vaillants. Pour donc, Sire, obuier
à tels inconuenients, le Roy & la
Royne vos treschers pere & mere,
suyuâts les loix diuines & humaines,
avec le conseil & aduis de tout vostre
sang Royal, vous ont esleu pour es-
pouse vne treshaute princesse la Roy-
ne d'Escosse, tant bien aornée de ver-
tus & bon scauoir, comme elle est di-
uinement douée d'excellente beau-
té, sagesse, & gratieuse bôté, avec tel-
le disposition de corps, comme il se-
roit possible la choisir propre & con-
uenable à la desirée generation, qui
vous peult à tous deux perpetuer &
immortellement conseruer & mul-
tiplier vostre genre & espee. A ce-
ste fin, Sire, considerant la bonté de
vostre nature. i'espere que vostre ma

iesté ne trouuera point estrange, si
comme l'un de vos treshumbles &
tresobeissants seruiteurs, ie vous de-
die vn petit liure De la geniture de
l'homme, iadis escript par le diuin Hip-
pocrates: lequel i'ay nagueres mis en
Francoys, tant du mesme Grec dont
ie me suys guydé, comme de la vraye
traduction Latine qu'en ha faicte
Monsieur de Gorris excellent do-
cteur en nostre faculté à Paris. De
laquelle geniture, qui est vn excre-
ment du nourrissement, ie vous fe-
roye icy plus ample definition, n'e-
stoit que le bon iugement de vostre
maieste lá pourra facilement enten-
dre par la lecture de ce petit liure: du
quel l'utilite est telle que non seule-
ment elle ayde aux medecins pour la
congnoissance & plus seure curatiõ

de plusieurs maladies, mais aussi pourroit aucunement profiter à la generation de ceulx qui y seroient trop tardifs. Et pourtant, Sire, que naturellement vous tenez le droict & reng de primogeniture entre tous messeigneurs voz freres, ie vous supplie treshumblement recevoir ce traite de la Geniture aussi agreable come s'il estoit de plus grande value, combié qu'il ne peult estre plus proprement dedié qu'a vous en l'estat & aage ou vous estes à present. Ie prie Dieu le tout puissant, Sire, vous donner en vostre tressainct mariage telle prosperité & santé, que nous vous puisions tous, avec le temps, veoir en paix, pere bié heureux d'une aussi bone & heureuse progeniee, come est le Roy vostre tresbó pere.

AV ROY DAVLPHIN. 77

De Saint Germain en Laye . Le
vingtsixiesme iour de Nouembre,
Lan mil cinq cés cinquâte & huit.

L'HEVR M'EN GIST AV CIEL.

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

LE LIVRE D'HIP-
pocrates de la geniture.

*a par loy
naturelle.*

TOUTES choses
veritablement sont
administrées par cer-
taine *a* loy. Et la geni-
ture de l'homme est

voirement vn excrement trespuif-
sant, qui prouient de l'humeur qui
est cōtenu en tout le corps. Mais que
ce qui se tire, & separe du corps, soit
totalement trespuissant, on le peut
cōgnoistre, par ce qu'apres le *b* coit,
ayant mis dehors tant peu de nostre
semēce, nous deuenons plus debiles.

*b trop fre-
quent &
excessif.*

*c il entēd
les arteres
aussi avec
les veines,
comme en
tous au-
tres lieux.*

Or le cas est tel cōme il s'ensuyt: De
tout le corps sont produictes *c* vei-
nes & nerfs qui s'estendent au mem-
bre honteux, lesquelles estants pres-

sées eschauffées & remplies, il s'y engendre comme vn prurit, & pro- uient en tout le corps vne volupté & chaleur. d'ond le membre estant en frayant titillé, & l'hôme se mouuant, l'humidité s'eschauffe aussi dedans le corps, & se diffond, agite, & escume, ainsi que font tous autres humeurs quand on les agite & remue de gran- de vehemence. Pareillement aussi en l'hôme il s'attire & se separe vne tres- puissante & tresgrosse portiō de l'hu- meur escumant, & descend à la me- dulle de l'espine (car il ya aussi plu- sieurs voyes concurrentes de tout le corps en icelle) Et la semence mes- me s'escoule diffond du cerueau aux lombes, & en tout le corps: mais pa- reillement à la medulle de l'espine: & d'icelle aussi s'estēdent certains vais-

seaux, de sorte que l'humeur peult fa-
cilemēt entrer en elle, & en ysir. Mais
apres que la geniture est paruenue en
icelle medulle, elle descēd puis es reīs
pour esquels paruenir ya^a voye par
les veines. Et si les reins sont vlcerez,
le sang^b decoule ensemble quelque
fois. Mais des reins parmi les genitoi-
ses cest humeur paruiēt au membre
viril, par autre voye voirement que
celle del'vrine, mais^c qui toutesfois
luy est contigue. Or ceux qui en dor-
mant ont des songes libidineux, viē-
nēt à songer Venus, pource que l'hu-
meur du corps estant liquefiē & es-
chauffē, s'esleue escumant par grand
trauail, ou aussi par quelque autre oc-
casion, lequel se departant & s'escou-
lant, esmeut vne espece & certaine
imaginatiō de coit. Car cest humeur
est

^a ceste
voye n'est
congneue
aux anatomi-
ques.
^b s'il de-
coule c'est
par le com-
mun con-
duict de la
verge.
^c ce sont
les vases
spermati-
ques, des-
quels le se-
nestre viēt
de la veine
emulgente
du rein.

est lors tellement disposé comme il est à celuy qui realement vse de coit. Mais ie n'ay pas icy deliberé de parler de ceux qui songent, ne de toute ceste maladie, qu'elle est son essence, & ce qu'elle faiët, ne pourquoy lon ieët la geniture avant le coit: mais soient ces choses suffisantes que i'en ay diëttes. Toutesfois, quant aux eunuques, ils ne peuuent bien coir, pource qu'ils ont la voye tranchée, per laquelle la geniture est ordinairement portée. Car elle est portée parmy les genitoires, dont procedent beaucoup de petits nerfs subtils, qui paruiennent en la verge, & qui droitement l'estendent, & puis la relaschent. Mais lon tranche ces nerfs alors que lon faiët les eunuques, lesquels pour ceste cause ne sont point

F

aptes à l'exercice de Venus. Mais à ceux qui ont les genitoires entorts & violemment comprimez, la voye de la geniture se bousche : par ce que les genitoires s'en peuuent lors remplir & bouscher : & les nerfs endurcis du calle & rendus hebetez & debiles, ne peuuent droict estendre, ne consequemment relascher le mēbre viril. Mais si quelcuns ont eu playe ou section iouxte les aureilles, ils peuuent quelqueement coir & rendre semence, mais elle est petite, debile, & infeconde. Car certainement il procede du cerueau en la medulle de l'espine, beaucoup de semēce qui est

*a par les
rampeaux
des veines
ingulaires
& arteres
carotides,
ou par el-
les mes.*

a portée iouxte les aureilles. Laquelle section voirement apres qu'elle est cicatrizee faiēt ceste voye solide, & la clost & bousche. Mais aux petits

garçons, pource qu'ils ont les veines fort gressles & remplies, la semence ne peut passer parmy elles, ne semblablement ne s'y peut esmouuoir prurit. Parquoy les humeurs ne sont point agitez au corps, et par ce moyē la geniture ne peut proceder & ysir d'eulx. Outreplus pour ceste mesme cause les mois ne fluent point aux vierges deuant qu'elles soient parfaitement accreues. Mais apres que le garson, & la fille ont receu leur accroissement, les veines qui au garson paruiennent en la verge, & à la fille en la matrice, par l'accroissement se font encores plus larges, & s'ouurēt, & par icelles, encores qu'elles soient estroictes, apparoit vne voye & passage ouuerts. Et lors aussi les humeurs se commencēt à esmouuoir.

Car certes les espaces se font & deuiē
nēt lors plus amples, esquelles se puif
sent libremēt esmouuoir lesdicts hu
meurs . Au garson apres qu'il est ac
creu, & à la fille ausi, pour ces causes
fluent la geniture, & les mois . Mais
de ces choses i'en ay parlé comme
dict est.

Or quant à la semence genitale,
certes elle me semble proceder de
tout le corps, & tant des parties soli
des que des molles, & de toutes les
humides . Mais ils sont quatre espe
ces d'humours, cestascavoir le sang,

par la cholere il entend la
à l'aine &
la noire: et
par l'aine
le phlegme
subtil &
aqueux.

la^a cholere, l'eaue, & le phlegme. Car
l'homme ha autant d'especes d'hu
meurs nées avecques soy, desquels
les maladies s'engendrēt, & pareille
ment se iugent & discernent . Et ces
choses soiēt par moy dictes de la ge-

niture, de quel lieu, cōment, & pour-
quoy elle prouient : & en quels, &
pour quelle cause il n'en ya aucune:
& aussi des mois des vierges.

Mais veu qu'es femmes vsantes de
Venus, leur membre y recoipt fri-
ction, & la matrice emotion, elles
sentent comme vn prurit en la ma-
trice, & se faiçt en tout le corps vne
volupté & chaleur. La femme aussi
produiçt semēce de son corps, quel-
que fois dedās la matrice dont la ma-
trice se humecte, & quelque fois de-
hors, quand la matrice est plus ou-
uerte qu'elle ne doibt. Mais si tost
qu'elle ha commencé à soy mesler
auecques l'homme elle recoipt con-
tinuellement plaisir iusques à ce que
l'homme l'ait laissée. Mais si par abō-
dance elle appete necessairement le

coit, elle rend lors sa semence auant
 quel'homme, & deslors apres elle ne
 recoipt plus si grand plaisir. Mais
 aussi quand elle n'appete si fort le
 coit, elle recoipt^a plaisir egal à celuy
 del'homme. Car ainsi comme leaue
 bouillante cesse de boullir si quelcun
 y verse d'autre caue froide, sembla-
 blement la semence de l'homme in-
 fluente dās la matrice, esteinct le plai-
 sir & la chaleur de la femme: lesquels
 toutesfois s'augmentent en ce mes-
 me moment de temps que ladicte
 semence flue en la matrice, mais peu
 apres ils cessent. A insi cōme si quel-
 cun iectoit du vin dedans vne flam-
 me, premierement certes elle s'esleue
 en hault, & par le vin infus elle croist
 vn peu, mais puis apres elle s'esteinct:
 semblablement à la femme sa cha-

*a c'est à
 dire qui
 commence
 & fait en
 mesmes
 tēps qu'à
 l'homme.*

leur se fait plus grande par la semēce de l'hōme, mais elle s'en esteinct apres cela. Mais vrayement l'homme estant au coit mesme recoipt beaucoup plus grande & encores plus longue volupté que la femme. Car la semence en l'hōme se separe & escoule soubdainement de l'humeur, par plus vehemente agitation qu'en la femme, & pour ceste cause il s'y delecte dauantage. Et qui plus est il en aduient aussi comme il s'ensuyt: Si les femmes ont compaignie avec leurs hommes, elles en sont plus saines. Mais si par trop longuement elles se contiennent de Venus, elles en sont moins saines. Car par le coit certainement les matrices deuiennent plus humides. Lesquelles estâts plus seiches que de raison, souffrent de

tresgrandes conuulsions, & estants ainsi spasmées, & cōuulsées, elles engendrent vne grande douleur par tout le corps. Mais aussi le coit eschauffant & humectant le sang, faiçt que les mois fluent beaucoup plus aisément: lesquels estants retenus, les femmes sont subiectes à plusieurs & diuerses maladies: dequoy ie decla-

*a au liure
qu'il ha es-
cript des
maladies
des fem-
mes.*

reray la cause, quād ie ^a disputeray & traicteray des maladies des femmes. Mais pour le present suffise ce que i'ē ay dict. Or apres l'acte de Venus, si la femme ne doibt point conceuoir, lors la geniture, qui auoit esté produicte des deux parents, s'escoulera dehors comme de coustume, quand la femme voudra. Mais si la femme doibt conceuoir, la semence ne s'escoule point dehors, mais demeure

& se retient dedans la matrice. Car apres que la matrice l'ha receue elle se referme, clost, & si la retient, comme estant lors son orifice retraict & refermé par ceste humidité. Et puis lors se meslent ensemble les deux semences produictes tant de l'homme que de la femme. Et certainement si la femme ha autresfois eu enfant, & qu'elle prenne garde quand la semence ne luy sera point yssue dehors, mais soit retenue au dedans, elle scaura assurement le iour auquel elle aura conceu. Dauantage ces choses cy sont veritables comme s'ensuyt.

La femme, & pareillement l'homme produict, quelque fois vne semence puissante, & quelque fois debile. Et tout ainsi que l'homme ha la semence masculine & feminine, aussi

l'ha pareillement la femme . Mais la masculine est plus puissante que la feminine . Et pourtant il est necessaire que de la plus puissante semence soit formé & engendré le malle . Mais il ne fault pas moins adiouster de foy aux choses que ie veulx maintenant dire . Si encores le pere & la mere donnent vne trespuissante semence, il s'engendre vn malle: mais s'ils la donnent debile, s'engédre vne femelle . Si toutesfois l'vne est en plus grande quantité que l'autre, l'enfant luy sera semblable . Car s'il ya beaucoup plus grande quantité de la semence debile que de la puissante, & que encores celle qui est plus puissante soit surmontée en se meslant avec la debile, elle est cōtraincte d'estre reduicte à femelle . Mais s'il ya dauantage plus de se-

mence puissante que de la debile, & que la debile soit surmontée, elle se conuertit à masse. Cōme (pour exemple) si quelcun meslant du suif & de la cire ensemble, mais y mettât beaucoup plus de suif que de cire, les faisoit fondre ensemble au feu, ce pendant qu'ils seront confus & liquides, il n'est pas aisé de congnoistre ne discerner lequel des deux est en plus grande quantité, mais apres qu'ils sont refroidis & coagulez, chascun peut congnoistre qu'il ya beaucoup plus de suif que de cire. A insi fault iuger de la semence du masse, & de la femelle.

Or par les choses que lon veoit euidemment aduenir, lon peut facilement entendre que tant en l'homme qu'en la femme il ya geniture tāt

pour engendrer masse que femelle.
Car ia plusieurs femmes n'hont re-
ceu ne enfanté de leurs marys que
des filles seulement, lesquelles toutef-
fois estants depuis conioinctes avec
autres hommes ont enfanté des filz.
Et aussi les marys mesmes, desquels
les femmes n'enfantoiet que des fil-
les, eulx estants conioincts avecques
autres femmes ont engédré des mas-
les. Et ceux qui ne faisoient que des
masses seulement, ont engendré des
filles avecques d'autres femmes. La-
quelle raison certes conclud pleine-
ment que tant en la femme comme
en l'homme, est contenu semence
masculine & feminine. Car en celles
qui engendroient des femelles, la fe-
mèce qui estoit plus puissante, estoit
en fin surmontée par l'abondâce de

celle qui estoit plus debile, & pour ceste cause se faisoit vne femelle. Mais en celles qui engendroient des masses, la seméce qui estoit plus debile estoit surmôtée & se faisoit vn male. Toutesfois il ne se produict pas tousiours d'vn mesme hōme vne seméce puisâte, ne tousiours aussi debile, mais diuerse. Car quelque fois il l'a produict d'vne sorte, & quelque fois d'vne autre: & pareillemēt la femme. Dōd s'ésuyt que nul ne se doibt esmerueiller de ce q̄ mesmes hōmes avecques mesmes femmes engēdrēt tātost vn enfant masse, & tātost vne femelle. Et pareillement aussi es bestes brutes ya vne mesme raison tant d'engendrer masse & femelle, que de la semence mesme. Or en l'homme, & en la femme, elle procede de tout

le corps, cest a scauoir qu'elle est debile de ceux qui sont debiles, & puissante de ceux qui sont puissants. Dond est necessaire aussi que la progeniee en naisse telle & semblable. Et certainement si du corps de l'homme il procede plus de semence pour la generation, que de la femme, cest enfant la feroit beaucoup plus semblable au pere: mais s'il en prouient dauantage du corps de la femme, il sera plus semblable à la mere. Mais il est impossible que l'enfant soit du tout semblable à la mere, & qu'il n'ait rien semblable au pere, ou au contraire de cela: ou bien qu'il ne soit en rien semblable à l'un ne à l'autre. Mais veritablement il est necessaire qu'il soit en quelque chose semblable à tous deux, au moins si la semence procede du corps

de l'un & de l'autre pour la generatiō de l'enfant. Mais celuy des deux qui aura plus produict de semence pour la ressemblāce, ou de plus de parties du corps. à cestuy l'enfant ressemblera en plus de choses. Et aduient quelque fois qu'une fille produicte soit en plusieurs choses beaucoup plus semblable à son pere qu'à sa mere: & qu'un filz nay ait beaucoup plus grā de ressemblance à sa mere qu'à son pere. Et ces choses sont les argumēts de ma premiere sentence & opiniō, qui est qu'en l'homme & en la femmeya puissance d'engendrer tant male que femelle.

Outreplus il aduient quelque fois que de pere & mere gros & robustes naissent enfants gressles & debiles. Mais si telle chose se faiēt apres

auoir au precedent fait & receu plusieurs enfans, il est certain que l'enfant ha esté malade au ventre mesme de la mere, & que ce mal luy soit venu, ou par le vice de la mere, ou pour ce que le nourrissent, dont il se deuoit accroistre, soit escoulé dehors, la matrice estant lors par trop ouuerte, & pour ceste cause l'enfant soit deuenu debile. car tous animaux deuiennent malades selon leurs vertus. Mais si tous les enfans qui naissent sont debiles, cela certes prouient du vice de la matrice, qui lors est plus estroicte que de raison. Car s'il ya default d'assez ample espace, ouquel conuient que l'enfant soit nourry, il est entierement necessaire qu'il soit formé gresle & menu, comme ayant esté priué d'espace assez ample pour
son

son^e augmentation. Car si l'ya grāde a Pource
qu'il croist
iours
s'il est bien
nourri, en
lieu spa-
cieux.
espace, & que l'enfant ne soit point
malade, il semble estre bien raison-
nable que de grands parents se pro-
duise aussi vn grand enfant. Ainsi cō-
me si quelcun mettoit en vn vaisseau
de cheopine vn cōcombre ia deflo-
risāt, mais toutesfois ieune & recēt,
& encores gifant en la tige du con-
combrier, il deuiendra en la fin egal
& semblable à l'interieur espace du-
dict vaisseau: mais si le met en quel-
que grand vaisseau qui puisse entie-
rement comprendre le concombre,
& qui ne soit pas de beaucoup plus
ample que ledict concombre, enco-
res deuiēdra il egal & semblable à la
cauité de ce vaisseau. car le cōcom-
bre croissant, suit & se forme selon
l'interieure facō du vaisseau. Pource

G

que quasi toutes choses qui naissent, prouennēt de telle sorte comme on les contrainct de venir. Pareillement doncques l'enfant mesme s'il recoit accroissement en lieu spacieux, il deuiet plus grand & plus ample, mais en lieu trop estroict il deuiet moindre & plus petit. Mais si l'enfant est manque & mutilé de quelque part, ie dis qu'au ventre de la mere il ha esté contus & blessé, soit que la mere en tel endroict ait esté frappée, ou qu'elle soit cheutte sur son enfant, ou quelle ait souffert quelque autre violent accident. Et certainemēt si l'enfant est blessé & contus, il sera manque & mutilé en telle partie: & si est encores plus vehementement blessé, il perit abortif, la mébrane estāt rompue, qui le cōtenoit. Mais encores les

enfants peuuēt naistre mutilez pour autres causes, c'est ascauoir pour l'angustie du lieu trop estroict en la matrice, par lequel il se veoid estre mutilé. Car il est necessaire q̄ le corps qui se meut en lieu estroict, y deuienne mutilé & manque, pource qu'ainsi comme les arbres deuāt qu'ils yssent hors de terre, filz n'ont libre espace pour sortir, mais soyent retenus par quelque pierre, ou par quelconque autre chose, ils naisēt tortus, ou gros en vne partie & gressles en l'autre: pareillemēt certes aussi est l'enfant si au ventre de la mere il ha les parties les vnes retraictes & cōtrainctes en lieu plus estroict que les autres. Neantmoins il aduiēt le plus souuēt q̄ d'hōmes mutilez soyent p̄duicts enfants sains & entiers. Car ils ont toutes

G ij

leurs parties en nombre comme les sains & entiers. Mais si aduient quelque maladie aux parents, & que les quatre especes d'humeur, dont se fait la semence, lesquelles y sont de nature, ne contribuent toute la geniture entierement (car celle qui procede de la partie mutilée est plus debile) ce ne me semble estre chose estrange, si les enfants sont engendrez mutilez comme les parés. Mais c'est assez dict de ces choses iusques icy. Car ie veulx retourner à ce que i'ay proposé au commencement.

Fin du liure d'Hippocrates
de la geniture.

L'HEVR M'EN GIST AV CIEL.

